



Le phare d'Egmond aan zee (province de Hollande-Septentrionale) qui renferme un monument funéraire en souvenir du commandant naval J.C. van Speijk (1802-1831). Van Speijk préféra faire éclater sa canonnière que la rendre à l'ennemi belge

photo M. Hendryckx.

Le Royaume-Uni des Pays-Bas

LES PLATS PAYS, TERRAIN D'UNE EXPÉRIENCE POLITIQUE

55

Bien avant que les derniers restes de l'empire napoléonien soient balayés à Waterloo et que l'empereur français soit exilé à Sainte-Hélène, les grandes puissances européennes étaient déjà occupées à redessiner la carte de l'Europe. Le Royaume-Uni britannique, en particulier, voulait créer un État-tampon sur la frontière nord de la France. L'idée de réunir les Pays-Bas du Nord et du Sud afin de contrer la volonté d'expansion de la France remontait en fait à 1805. Le Premier ministre britannique William Pitt pouvait alors compter à cet égard sur l'appui de son allié russe. Dans les Huit Articles de Londres de juin 1814, les grandes puissances se mirent secrètement d'accord pour accomplir cette fusion et la placer sous l'autorité du roi Guillaume I^{er} des Pays-Bas. Cet accord trouva sa concrétisation définitive au congrès de Vienne. En nommant Guillaume I^{er}, les grandes puissances entendaient tirer un trait sous deux décennies de péripéties et de lutte pour le pouvoir et rétablir l'ordre, la paix et la prospérité.

De 1815 à 1830, Guillaume régna sur le Royaume-Uni des Pays-Bas, qu'il gérait comme s'il se fût agi de son propre domaine. Le «roi-fonctionnaire» inonda le peuple de ses arrêtés royaux, avec la ferme conviction de connaître la voie de la prospérité et du bonheur. Il voulait des sujets obéissants et zélés, et une Église, un enseignement et une presse au service de sa gouvernance. Seuls les industriels et les commerçants bénéficiaient de quelque liberté d'action. Il les soutenait, au besoin de ses fonds propres.

Une politique économique et financière très personnelle

Guillaume considérait qu'il était de son devoir d'amalgamer les deux territoires regroupés en une union «intime et complète», selon les termes du premier des huit articles du Protocole de Londres. Sa politique suscita, principalement dans le Sud, une incompréhension qui, bientôt, se mua en opposition. La résistance portait surtout sur les mesures concernant la religion, l'enseignement, la presse et la langue. Ses réformes sur le plan économique étaient davantage acceptées. La politique de Guillaume visait à une modernisation de l'économie. Il fit réaliser d'importants travaux d'infrastructure, qui lui valurent les surnoms de «roi-marchand» ou de «roi des canaux» - le second rappelant qu'il avait, entre autres, fait creuser le canal Gand-Terneuzen, qui reliait directement



Vue du canal Gand-Terneuzen qui fut inauguré en 1827

photo M. Hendryckx.

Gand à l'Escaut occidental. Le souverain apporta également son soutien à des entrepreneurs tels que John Cockerill, ce Britannique qui modernisa l'industrie sidérurgique liégeoise. Par le biais de la création de plusieurs banques et organismes de crédit, Guillaume put réunir les fonds nécessaires au financement de ces activités. C'est encore sous son règne que fut fondée, en 1823, l'*Algemene Nederlandse Maatschappij ter begunstiging van de Volkswijlt*, mieux connue sous le nom de Société Générale. Cette institution financière jouerait un rôle très important dans l'économie belge après 1830.

Cependant, la politique fiscale de Guillaume I^{er} lui attira pas mal de critiques. Durant les nombreux siècles où ils avaient été séparés, le Nord et le Sud avaient développé un régime d'imposition différent et le roi estima devoir uniformiser le système. Le fisc allait présenter dans le Royaume-Uni des Pays-Bas le visage d'un fonctionnaire aussi cupide qu'appliqué. L'opposition à la politique fiscale du monarque prit surtout de l'ampleur dans le Sud, qui se sentait exploité et victime de discrimination. Ce sentiment semble confirmé par de récentes études historiques. Il y eut en effet des transferts assez considérables du Sud vers le Nord. Et le mécontentement ne fit que croître lorsque la conjoncture économique se dégrada.

La religion facteur de formation d'une nation

La création du Royaume-Uni des Pays-Bas mit sérieusement sous pression les rapports traditionnels en matière de religion. Le Sud comptait une importante majorité de catholiques avec une Église qui était en fait organisée comme une Église d'État. Dans le Nord, traditionnellement, l'emprise de l'Église réformée était très forte. La constitution de 1815 conférait au roi une grande influence sur les organisations religieuses existantes. Guillaume I^{er} était convaincu de disposer ainsi d'un instrument de poids en vue de la formation d'une unité nationale. Mais ces organisations cléricales se voyaient contraintes à d'importantes concessions. Le clergé renâclait et Guillaume y vit une volonté



Buste de Guillaume I^{er} dans l'ancienne bibliothèque royale à La Haye

photo M. Hendryckx.

de saper son autorité. Dans le Sud, la politique religieuse du roi fut diversement accueillie. Les milieux libéraux et anticléricaux ne firent, au début, pas vraiment obstacle à la limitation des pouvoirs de l'Église. Dans les cercles religieux, le mécontentement était grand parce qu'ils avaient l'impression que des cercles protestants «hollandais» imposaient leurs vues. Lorsque, en 1820, Guillaume instaura un mode unique de formation des prêtres, même les libéraux s'y opposèrent parce qu'ils voyaient là une limitation de la liberté d'opinion et de culte. Ceci allait finir par conduire au *monsterverbond*, alliance «monstrueuse» où les catholiques et les libéraux mèneraient opposition de concert. Les milieux protestants du Nord, de leur côté, étaient pénétrés de sentiments clairement anticatholiques et antiméridionaux. Bien des protestants s'estimaient, au double point de vue moral et théologique, supérieurs aux catholiques.

Le néerlandais langue nationale

Guillaume I^{er} proclama le néerlandais langue nationale du Royaume-Uni des Pays-Bas, bien qu'il ne maîtrisât qu'imparfaitement cette langue. Instaurer l'unité de langue était pour lui un moyen de renforcer la cohésion et de stimuler le sentiment national, mais le néerlandais devait aussi faire barrière à l'expansionnisme français. Si cela ne constituait pas un problème pour les Pays-Bas du Nord, où le néerlandais était depuis longtemps la langue du pouvoir et de l'enseignement, les choses se présentaient tout autrement dans le Sud. Le français y était la langue auréolée du plus grand prestige. Le néerlandais y était considéré comme un «idiome», une langue régionale. Afin de ne pas brusquer les Wallons, le souverain estima judicieux de commencer par amener en douceur ses provinces les plus méridionales à s'ouvrir de leur plein gré à la «langue nationale». Par l'enseignement, il développa chez les jeunes Wallons la connaissance du néerlandais. Mais Guillaume I^{er} ne prit pas énormément d'initiatives personnelles pour promouvoir le néerlandais. En Wallonie, il laissa géné-



La salle académique de l'université de Liège. Cette salle fut construite en 1824

photo M. Hendryckx.

ralement le soin à divers groupements de particuliers d'assurer la promotion de la langue et de la culture néerlandaises. Il faut toutefois préciser qu'il les y aida par son soutien moral et financier.

À partir de 1822, les communes wallonnes se virent octroyer un montant leur permettant de rémunérer un instituteur qui donnerait des cours de néerlandais à l'école primaire de la localité. Un certain nombre de communes firent usage de cette subvention. Les enfants de citoyens wallons fortunés purent également fréquenter les écoles primaires d'État à cent pour cent néerlandophones à Mons, Tournai, Liège et Namur, établissements en fait destinés aux enfants de militaires néerlandais casernés en Wallonie. Dans l'enseignement secondaire public, le néerlandais fut introduit comme matière obligatoire à partir de 1817. Enfin, une nouveauté très importante pour le néerlandais fut la chaire de littérature et éloquence hollandaises de l'université d'État fondée à Liège par Guillaume en 1817. L'avocat et homme de lettres amstellodamois Johannes Kinker y fut nommé professeur. Les étudiants en lettres et en droit étaient tenus de suivre ses cours.

Les effets de cette politique linguistique en Wallonie furent néanmoins assez modestes. Dans les provinces wallonnes, entre 1825 et 1828, les écoles où était enseigné le néerlandais ne dépassaient pas le nombre de soixante-dix au niveau primaire et la trentaine dans le secondaire, cela sur un total de plus de deux mille établissements. Ce qui veut dire que, chaque année, les jeunes qui apprenaient le néerlandais n'étaient pas plus de quatre à cinq mille, soit une infime minorité de la population scolaire.

Ce bilan mitigé n'empêcha pas la recrudescence de l'opposition à l'introduction du néerlandais comme langue officielle. On voyait dans cette mesure une atteinte à la liberté d'emploi des langues et c'est surtout en Wallonie qu'elle était perçue comme sujet d'irritation. Mais la question se pose également de savoir si cet élément a joué un rôle



L'entrée de la salle de conférences de l'université de Gand. La salle fut construite en 1826

photo M. Hendryckx.

déterminant dans la désagrégation du royaume en 1830. Lorsque s'accrut la contestation d'autres aspects de la politique gouvernementale, les griefs linguistiques constituèrent des ingrédients supplémentaires alimentant le discours des mécontents.

Nous ne voulons plus de ce Guillaume ...

La gouvernance autoritaire de Guillaume I^{er} et la foule de mesures controversées qu'il promulguait entraînèrent une agitation croissante dans le Sud du Royaume-Uni des Pays-Bas. Le 25 août 1830 éclata à Bruxelles la célèbre émeute consécutive à la représentation de l'opéra *La Muette de Portici*. Que cette révolte ait fini par conduire à l'indépendance de la Belgique est dû à un concours de circonstances, et le soulèvement populaire n'affecta certainement pas tout le pays. Un royaume de Belgique indépendant ne fut jamais, en fait, l'enjeu de la révolte. Il n'en reste pas moins que l'indépendance fut proclamée le 4 octobre, qu'un gouvernement provisoire fut installé et que Léopold, prince de Saxe-Cobourg et Gotha, fut élu en juin 1831 premier roi des Belges. Les Pays-Bas maintinrent jusqu'en 1839 leurs prétentions sur ce qui leur avait été enlevé, jusqu'à ce que le roi Guillaume I^{er} fût contraint de baisser pavillon sous la pression des grandes puissances européennes.

Les partisans de Guillaume et du Royaume-Uni des Pays-Bas continuèrent cependant à se manifester durant plusieurs années dans cette Belgique nouvelle. On les appelle les «Orangistes». Une étude historique récente a montré que, dans les années qui suivirent l'indépendance de la Belgique, ce mouvement n'avait rien de marginal. Les Orangistes jouèrent même à certains endroits un rôle politique important. La ville de Gand, par exemple, fut dirigée jusqu'en 1842 par une majorité orangiste. Des représentants de la même obédience furent aussi très actifs dans d'autres villes, telles que Liège, Bruxelles et Anvers. On note même quelques tentatives de coup d'État, mais toutes échouèrent, dont la dernière, en 1841, au terme d'un scénario de mauvaise opérette.

Le Royaume-Uni des Pays-Bas était-il une expérience politique vouée par avance à l'échec? C'est en tout cas une vision que corrobore l'histoire telle qu'elle a été écrite après l'indépendance belge de 1830, mais les arguments ne manquent pas pour réfuter cette idée. Il est un fait que le roi Guillaume I^{er} et ceux qui étaient chargés de la mise en œuvre de sa politique ont laissé passer pas mal d'occasions de faire du Royaume-Uni une vraie nation. Une ultime illustration de la scission du Royaume-Uni des Pays-Bas réside dans le décret du Congrès national belge de 1830 excluant tout descendant de la maison d'Orange de l'exercice d'une fonction publique en Belgique. Plusieurs tentatives seraient entreprises dans la suite pour modifier cette disposition, mais chaque fois sans résultat.

Dirk Van Assche

Rédacteur en chef adjoint.

dirkvanassche@onserfdeel.be

Traduit du néerlandais par Jean-Marie Jacquet.

Ons Erfdeel vzw, l'institution culturelle éditrice de *Septentrion*, a publié en 2015 un ouvrage sur le Royaume-Uni des Pays-Bas. Le présent article a pour base une partie des textes de ce livre, qui est uniquement disponible en néerlandais. Les photos accompagnant l'article en ont également été extraites.